

A R R E T E N°995/2019



Marcel BAUER

Maire

Vice-président
du Conseil Départemental
du Bas-Rhin

LE MAIRE,

**Plan Local d'Urbanisme
Mise à Jour**

Servitudes d'Utilité Publique

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.151-43, L.153-60, R.151-51, R.151-52 et R.153-18 ;
- Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 29/11/2007, révisé le 27/02/2014 (révision simplifiée) et modifié le 19/12/2013, le 28/05/2015, le 27/10/2016 et le 28/03/2019 (modification simplifiée) ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 janvier 2019 créant un secteur d'information sur les sols sur la commune de Sélestat en application de l'article R.125-45 du code de l'environnement ;
- Vu la lettre du Préfet de la Région Grand Est – Préfet du Bas-Rhin en date du 24 janvier 2019, demandant la mise à jour du plan local d'urbanisme ;
- Vu les pièces du dossier ci-annexé ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Le plan local d'urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté afin :

- de rectifier les plans des servitudes d'utilité publique (SUP « PM1 » relative au PPRi du Giessen et SUP « AC1 » relative aux Monuments Historiques),
- d'annexer le Secteur d'Information sur les Sols n°67SIS06898 (Total Relais du Frankenbourg) instauré par arrêté préfectoral du 10 janvier 2019.

Les pièces modifiées à cet effet sont les suivantes :

- le plan des servitudes d'utilité publique au 1/7000^{ème} (Planche 1)
- le plan des servitudes d'utilité publique au 1/7000^{ème} (Planche 2)
- le plan des servitudes d'utilité publique au 1/2500^{ème} (Planche 3)
- le plan des servitudes d'utilité publique au 1/10000^{ème} (Planche 4)

Un nouveau plan des annexes a également été créé à cet effet.

ARTICLE 2 : Le plan local d'urbanisme mis à jour est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

.../...

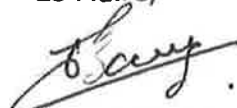
ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage pendant une durée d'un mois en mairie.

ARTICLE 4 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous Préfet chargé de l'arrondissement de Sélestat-Erstein,
- Monsieur le Directeur du service des Finances Publiques d'Alsace - France Domaine Bas-Rhin.

Fait à Sélestat, le 10 OCT. 2019

Le Maire,


Marcel BAUER

